



Reprise du procès au tribunal de Blida

Khalifa répond aux questions de sa défense

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3561 - Lundi 11 mai 2015 - Prix : 10 DA

Bourse d'Alger

Les entreprises algériennes «ne sont pas prêtes»

Page 5

Ses détracteurs demandent l'intervention de Bouteflika

Saâdani convoque le Bureau politique aujourd'hui

Page 3

Irresponsabilité, démagogie, ou courage politique ?

Par Mohamed Habili

On n'imagine pas que la ministre de la Culture, Nadia Labidi, ait décidé de faire un procès en diffamation à Louisa Hanoune, la secrétaire générale du PT, sans avoir demandé au préalable l'autorisation de son supérieur hiérarchique direct, le Premier ministre. Pas plus qu'il n'est possible d'imaginer que ce dernier la lui ait accordée sans s'être assuré au préalable de sa véracité, de sa bonne foi dans cette affaire. Mais que si maintenant on se place au point de vue de l'autre camp, c'est-à-dire du côté du PT et de Louisa Hanoune, on aurait du mal à ne pas se montrer tout aussi catégorique. Oui, le bon sens voudrait que Louisa Hanoune soit tout autant sûre de son affaire que Nadia Labidi. Si la ministre avait commencé par déposer sa démission, et davantage encore si celle-ci avait été acceptée, avant d'engager la procédure, alors là, oui, il aurait été possible de penser que son cas n'était pas aussi net qu'elle le prétendait, qu'elle avait peut-être quelque chose à se reprocher, et que sa hiérarchie s'en était rendu compte, qui avait préféré marquer une sorte de distance hygiénique. Quand bien même il n'y aurait que le doute qu'elle n'avait pas tout dit. N'empêche, on se dit tout autant qu'à moins que Louisa Hanoune ne jouisse plus de toute sa raison, elle doit bien avoir des éléments solides à faire valoir pour sa défense, vu que d'accusatrice elle est maintenant devenue l'accusée.

Suite en page 3

40 000 cas enregistrés en une année

Des chiffres très inquiétants sur la violence à l'école



Le phénomène qui commence sérieusement à inquiéter le monde de l'Education a atteint un seuil intolérable et vient s'ajouter à la liste noire des maux dont souffre l'école algérienne. Les établissements scolaires deviennent ainsi l'otage d'agressions entre élèves mais aussi contre les enseignants. Des milliers de cas sont recensés chaque année, ce qui a fait réagir les autorités en vue de trouver des solutions.

Lire page 2

Création de 8 000 postes de préposé et 30 000 de guichetier

L'état civil se renforce en effectifs

Page 4

Festival national du théâtre professionnel d'Alger Des œuvres de haute facture en compétition

Page 13

40 000 cas enregistrés en une année

Des chiffres très inquiétants sur la violence à l'école

■ Le phénomène qui commence sérieusement à inquiéter le monde de l'Education a atteint un seuil intolérable et vient s'ajouter à la liste noire des maux dont souffre l'école algérienne. Les établissements scolaires deviennent ainsi l'otage d'agressions entre élèves mais aussi contre les enseignants. Des milliers de cas sont recensés chaque année, ce qui a fait réagir les autorités en vue de trouver des solutions.

Par Meriem Benchaouia

La violence est en train de proliférer, touchant même les cours de récréation et les salles de classe. Parallèlement à la baisse du niveau des élèves et de celui des enseignants, ainsi qu'au taux effarant de déperdition scolaire, il y a, ces dernières années, un fléau qui ne fait que prendre de l'ampleur : la violence scolaire, que ce soit du côté des élèves ou des enseignants. Ce phénomène qui commence sérieusement à inquiéter le monde de l'Education a atteint un seuil intolérable. Il vient s'ajouter à la liste noire des maux dont souffre l'école algérienne. Les établissements scolaires deviennent ainsi l'otage d'agressions entre élèves mais aussi contre les enseignants. Des milliers de cas sont recensés chaque année, ce qui a fait réagir les autorités en vue de trouver des solutions. Des chiffres faisant état de quelque 40 000 cas de violence répertoriés, en 2014, dans les établissements d'enseignement du pays. Ces milliers de cas répertoriés en 2014 sont loin de refléter la réalité, selon l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Medjadj Messague. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, l'invité admet qu'ils sont bien en-deçà



de la réalité, relevant qu'ils sont en train de prendre de l'ampleur. Il a signalé, à ce propos, que l'on a enregistré environ 6 000 cas de violence d'élèves à l'encontre de professeurs. « Il y a aussi les violences opposant les élèves eux-mêmes », observe le SG de l'Education nationale, pour qui il y a « transgressions à l'ordre scolaire ». Il est, d'autre part, fait mention d'actes de vandalisme, de violences physiques, de rac-

ket, mais également d'usage de stupéfiants et de consommation d'alcool (132 cas mis à jour). Estimant que la responsabilité de ces situations était partagée, M. Medjadj a imputé certaines d'entre elles à l'environnement « difficile » de certaines écoles, au laisser-aller des parents et des enseignants, à l'absence de contrôle des élèves au moment de leur accès dans les établissements d'enseignement, mais

également, a-t-il précisé « au programme d'éducation qui n'a pas fonctionné ». Un mode de gouvernance au sein de l'école qui est carrément mis en cause. « Nous allons, a-t-il dit, introduire des psychologues dans les lieux d'enseignement et mettre en place des conseils d'orientation ». D'un autre côté, il annonce la décision du ministère de l'Education d'établir une coopération « partenariale » avec les

ministères de la Jeunesse et de la Culture « pour changer le mode de gouvernance de l'école ». M. Medjadj a estimé, par ailleurs, qu'il y avait lieu de développer les activités culturelles, sportives et de loisirs, « des aspects, a-t-il regretté, sur lesquels nous avons jusqu'ici échoué ». Pour tenter de cerner et d'endiguer ce phénomène, M. Medjadj a signalé qu'un vaste mouvement de réflexion a été instauré. Ce dernier a débouché sur la nécessité d'instituer un plan de prévention. « Il s'agit, a-t-il précisé, de former les enseignants à mieux gérer les classes et à prévenir et gérer les conflits pouvant y survenir ».

Baraki, un exemple à méditer

Lors de l'émission, ont été cités des situations concrètes de cette violence, à titre d'exemple, l'utilisation de fumigènes à l'intérieur d'une école à Baraki, ce qui a engendré de sérieux dégâts dans deux classes. Des incidents similaires ont aussi été observés dans deux autres établissements, à Blida et Hussein Dey. Les parents d'élèves ont dû payer les frais de dédommagement pour les dégâts occasionnés, sans parler du fait qu'ils ont vu leurs enfants traduits devant des conseils de discipline.

M. B.

Reprise du procès au tribunal de Blida

Khalifa répond aux questions de sa défense

Deux avocats assurent la défense de l'accusé Abdelmoumene Rafik Khalifa dans le procès de l'affaire Khalifa Bank qui a repris hier au tribunal criminel près la cour de Blida. Le procès de l'affaire Khalifa Bank a débuté par les questions de la défense de l'accusé principal. Deux avocats ont alors assuré la défense de l'accusé, en l'occurrence M' Merouane Boumedjouda et M' Nasserddine Lezzar qui avait demandé jeudi dernier au président du tribunal, le juge Antar Menouar, d'ajourner son intervention afin de lui permettre de disposer du temps nécessaire pour poser 66 questions à son mandant. Abdelmoumene Khalifa est poursuivi pour escroquerie, association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux en écriture bancaire, abus de confiance, trafic d'influence, corruption, détournement de fonds et banqueroute frauduleuse. L'interrogatoire du président du tribunal pendant deux jours consécutifs a porté sur les dessous de la création de la banque, sa gestion, et sur les autres entreprises du groupe. L'accusé a nié avoir falsifié deux contrats d'hypothèque d'une villa, de même qu'il a nié les avoir utilisés pour contracter un crédit auprès de la BDL de Staoueli afin de financer sa banque. Il a précisé que cette tâche incombait à ses directeurs, et

qu'il n'était pas en mesure de contrôler toutes leurs activités et transactions. L'accusé a réitéré, plus d'une fois, n'ayant jamais enfreint la réglementation du contrôle de change et insisté sur « la bonne santé financière » de son entreprise, allant jusqu'à affirmer avoir laissé pas moins de 97 milliards de DA dans ses caisses lorsqu'il a quitté le pays en 2003. Le prévenu considère l'annonce de la faillite de sa banque dont l'actif était « supérieur » au passif, selon lui, comme étant un « vol organisé » des fonds, parlant de preuves « fabriquées » dans l'affaire. Il a également nié que Khalifa Airways remettaient des cartes de gratuité de voyage sur ses lignes aux personnalités, affirmant qu'il s'agissait juste de cartes de fidélité permettant de bénéficier de réductions sur les tarifs. Interrogé sur sa fuite à l'étranger, l' milliardaire a expliqué être parti pour éviter « des émeutes » et « un bain de sang » au pays, car il employait « plus de 22 000 personnes qui allaient se retrouver au chômage », a-t-il argué. Le lancement de ses chaînes de télévision avait pour objectif de « soigner l'image de l'Algérie à l'étranger », selon ses dires, et l'importation des stations de dessalement de l'eau de mer, qui étaient « en mauvais état et contenant de l'amiante », selon l'expertise, allaient « servir le pays



menacé par la sécheresse ». Devant le représentant du ministère public, Mohamed Zerg Erras, l'accusé a aussi nié en bloc les charges retenues contre lui. Par la suite, Khalifa a répondu aux questions de la défense de nombreux accusés, notamment sur des détails reliant leurs mandants à l'accusé principal. Détendu tout au long de l'interrogatoire, presque comme s'il ne mesurait pas la gravité des chefs d'accusation retenus contre lui, l'ex-« golden boy » (le garçon en or) provoquait, par moments, des éclats de rire dans la salle lorsqu'il rétorquait à certaines remarques du juge par de l'humour. Créée en 1998, Khalifa Bank était gérée au début par Ali Kaci avant la nomina-

tion par le conseil d'administration de Abdelmoumene Khalifa à ce poste qu'il a occupé de 1999 à 2003. L'accusé avait été jugé en première instance en 2007 par contumace et condamné alors à la réclusion criminelle à perpétuité, dans le procès de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank. Son jugement par contumace étant devenu nul après son extradition, Khalifa est actuellement jugé dans le même procès que les 76 accusés, dont cinq sont morts, et 21 prévenus ayant introduit un pourvoi en cassation devant la Cour suprême, après la jonction de son affaire avec celle de 2007.

Thinhinene Khouchi

Ses détracteurs demandent l'intervention de Bouteflika

Saâdani convoque le Bureau politique aujourd'hui

■ Amar Saâdani convoque une réunion du Bureau politique pour aujourd'hui afin de faire le point sur la préparation du 10^e congrès du parti programmé pour le 28 du mois en cours, une préparation entourée d'une montée de la protestation.



PH. E. Soraya/L.A.

la date du congrès, en dehors du cadre organique». Ils avertissent qu'ils «ne se tairont pas» et qu'ils «prendront avec la détermination voulue toutes les mesures pratiques pour sauver le parti».

D'autre part, les détracteurs de Saâdani appellent «tous les militants à rester mobilisés et vigilants» et appellent enfin le président Bouteflika à intervenir «pour sauver le parti du complot dont il est victime». Mardi dernier, une lettre d'opposition aurait été déposée par le biais d'un huissier de justice auprès du ministère de l'Intérieur et à la wilaya d'Alger. Il s'agit de demander l'annulation de l'«accusé de réception remis», il y a quelques jours pour les partisans de Amar Saâdani. Ils s'appuient dans leur procédure sur l'article 52 du règlement intérieur du parti, qui stipule que «seul le comité central, sur proposition du secrétaire général, détermine les procédures spécifiques à la préparation du congrès». De son côté, le mouvement de redressement initié en 2012 pour destituer Abdelaziz Belkhadem revient à la charge et son chef, Abdelkrim Abada, membre du Comité central essaye de rassembler des cadres, des sages et des anciens moudjahidine du parti afin d'aller à la rencontre du président d'honneur du parti, le président Abdelaziz Bouteflika et lui exposer la situation du parti.

Pour sa part, Gougil Saïd, le membre le plus âgé du Comité central a déclaré à «El Khabar» qu'il propose la mise en place d'un groupe de sages, qui auront pour mission de préparer le congrès du parti. **N.C.**

Par Nacera Chennafi

Avant moins de vingt jours qui nous séparent de la date de début du 10^e congrès du Front de libération nationale, l'incertitude s'installe sur la tenue de ce rendez-vous avec la montée de la protestation au sein de cette formation politique.

Dans ce contexte, le secrétaire général du vieux parti, Amar Saâdani présidera aujourd'hui une réunion du Bureau politique au siège central du parti à Hydra. Sur le site officiel du parti, cette réunion est présentée comme une information urgente, ce qui explique la panique qui règne au sein de la direction du FLN à l'approche du congrès.

Amar Saâdani plébiscité, le 29 août 2013 dans une session du Comité central du parti tenue

à l'Aurassi, est depuis, il fait face au rejet de groupe Belayat et les ambitions de Abdelaziz Belkhadem de revenir à la tête du parti. Cependant, à l'approche du congrès et maintenant qu'il a obtenu l'autorisation pour tenir le congrès du parti les 28, 29 et 30 mai, la protestation se multiplie et vient de plusieurs fronts.

En premier, il y a le groupe Belayat qui ne lâche pas et continue de remettre en cause la légitimité de Saâdani, donc, la légitimité de la préparation du congrès qui se fait. Et les réunions marathoniennes continuent pour stopper Saâdani. Ce groupe n'arrive toujours pas à convoquer une session extraordinaire du Comité central pour élire comme il le souhaite un SG du parti et voilà que le congrès s'approche. A cet effet, ce grou-

pe demande l'intervention du président d'honneur du parti, en l'occurrence, le président Bouteflika. Une réunion a regroupé ce samedi des membres du Comité central, des députés et des secrétaires de mouhafadhas

Dans un communiqué rendu public, il est indiqué : «Au vu de la situation dans laquelle se retrouve notre parti, marquée par des dérives, des violations, des dépassements qui ont abouti à la déposition de notre instance (CC) de ses prérogatives, à l'échelle nationale et locale et l'annulation des structures légitimes, l'atomisation des capacités des militants et le recul du discours politique».

Les signataires du communiqué soulignent : «La politique de fuite en avant de Amar Saâdani» à travers notamment le choix de

L'expo se déroulera du 14 au 18 mai à Alger

Salon international de l'équipement hospitalier et médical

Placée sous le thème «Les dispositifs médicaux innovants entre enjeux et stratégies», la 7^e édition du Salon international de l'équipement hospitalier et médical (Siehm) 2015 est prévue du 14 au 18 mai au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), en présence de 75 exposants nationaux, 25 étrangers et 380 marques d'expertise mondiale.

Parmi les priorités de Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, reste désormais la dotation des hôpitaux en matériel et équipements nécessaires pour une prise en charge efficiente du malade. Cette prise en charge concerne également les cancéreux. La dotation des centres anti-cancer de matériels sophistiqués pour la radiothérapie est également la bataille que mène actuellement le ministre de la Santé. L'objectif tracé par Abdelmalek Boudiaf ne se limite pas à des importations de ce matériel et équipement hospitalier de l'étranger, mais aussi à booster la production nationale, en donnant aux nationaux l'occasion de faire écouler leurs produits et améliorer ainsi la production locale.

La facture de ces équipements est en

augmentation, en rapport avec le besoin national exprimé par le développement du secteur de la santé. Cette facture connaîtra une tendance à la hausse au vu des projets annoncés par le département de la santé, notamment la réalisation de nouveaux établissements de santé à travers le pays et le lancement en chantier d'autres aux normes internationales.

Organisée par la société «Comevent Exhibition Algeria» en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex), la manifestation se déroulera au pavillon «Casbah».

La participation étrangère au «Siehm 2015» sera représentée par plusieurs sociétés chinoises spécialisées dans l'industrie médicale, des firmes polonaises et françaises activant dans plusieurs domaines des technologies de la santé, alors que l'Espagne y sera présente pour la première fois, à travers une entreprise spécialisée dans la conception d'unités de soins mobiles pour populations mobiles, ajoute-t-on de même source.

L'événement, pour lequel ses initiateurs escomptent une fréquentation de plus de

10 000 visiteurs professionnels, «accordera une attention particulière aux entreprises spécialisées dans les équipements et produits dentaires», indique-t-on.

En sus des entreprises du secteur de l'équipement dentaire, une participation importante du matériel de laboratoire est attendue, sachant que ce secteur «représente 30% de l'ensemble des produits exposés, contre 20% pour l'imagerie médicale et 15% pour la médecine physique ainsi que les équipements de technologies opératoires», relèvent les organisateurs.

Une conférence thématique sur «Les restaurations esthétiques du composite à la facette» est, en outre, prévue le 15 mai, alors qu'il est attendu la participation de plusieurs organismes financiers afin de présenter leurs dernières offres en matière de financement d'équipements médicaux «leasing», précise-t-on encore.

Le «Siehm 2015» est un espace ouvert exclusivement aux professionnels munis de cartes professionnelles, d'invitations ou d'ordres de mission, et ce, de 10 heures à 18 heures, tiennent à préciser les organisateurs.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Irresponsabilité, démagogie, ou courage politique ?

Suite de la page une

Le problème dans son cas, c'est qu'elle ne s'est pas attaquée qu'à la seule ministre de la Culture, en la traitant de délinquante et de chef de bande, mais également, et nominalement, à deux autres ministres, celui de la Santé et celui de l'Industrie, et en des termes non moins violents, non moins passibles de procès en bonne et due forme. A sa dernière sortie, d'ailleurs, les brebis galeuses ne seraient pas seulement au nombre de 3, mais compteraient pour 30% dans l'équipe gouvernementale. Mais maintenant que Nadia Labidi l'a assignée en justice, on ne va pas tarder à savoir ce qu'il en est réellement à cet égard. S'achemine-t-on vers un procès retentissant, le procès d'un système aussi gangrené par la corruption que Louisa Hanoune le crie par-dessus les toits, car il est bien évident que le cas dépasse la seule personne d'un membre du gouvernement ? Ou bien vers le triste spectacle d'une responsable politique particulièrement irresponsable, peut-être dans tous les sens que peut revêtir ce mot ? Deux des députés du PT dont les propos à ce sujet ont été rapportés par la presse considèrent que c'est un procès politique qu'on compte faire à leur secrétaire générale. Ce serait effectivement le cas si la corruption de la ministre étant prouvée, c'est pourtant Louisa Hanoune, assumant en l'occurrence le rôle d'un lanceur d'alerte, qui était condamnée. Mais, à l'inverse, s'il s'avère le moment venu que Louisa Hanoune ne dispose d'aucune preuve à l'appui de ses accusations, le procès n'aura rien de politique, même si c'est un membre du gouvernement et une personnalité politique qui en sont les parties. Un procès est politique, ou ne l'est pas, non par les qualités de ses parties mais par ce qui est en cause, et par ce que le public en comprend ou en retient. Peut-être que le PT, dont il faut rappeler qu'il a perdu deux tiers de son électoral lors de la dernière élection présidentielle, croit pouvoir gagner la bataille de l'opinion dans tous les cas de figure, qu'il ait des preuves probantes à fournir ou qu'il n'en ait aucune, dans l'idée que s'étant placé sur un créneau porteur, il ne peut que tirer son épingle du jeu dans un cas comme dans l'autre. Peu importe pour lui dans cette hypothèse que sa secrétaire générale soit condamnée pour diffamation, l'essentiel étant ailleurs, dans le gain politique, dans la perception avantageuse de l'opinion, qui elle pourrait bien ne retenir que le fait qu'elle ait osé s'attaquer à des puissants. Dans l'absolu, cette ligne de conduite a un nom, elle s'appelle la démagogie. C'est à elle qu'a recouru en son temps Abdelhamid la science, avant de s'enfuir.

M. H.

Création de 8 000 postes de préposé et 30 000 de guichetier

L'état civil se renforce en effectifs

■ Le directeur des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelhalim Merabti, a indiqué dimanche à Alger la création de 8 000 postes de préposé à l'état civil et 30 000 postes de guichetier au niveau national.

Par Hani T.

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge du service de l'état civil, il a été procédé - «en vertu du décret exécutif N°11-334 du 20 septembre 2011 portant statuts relatifs aux fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales - à la création de deux nouveaux postes spécialisés, à savoir guichetier et préposé à l'état civil», a fait savoir Merabti qui a présidé l'ouverture d'une session de formation sur la promotion du service public au niveau des communes qui portera en premier lieu sur le service de l'état civil.

Il a ajouté également que 13 000 fonctionnaires des collectivités territoriales au niveau des communes ont été recrutés en de l'année 2013, ce qui prouve l'intérêt que donne le secteur de l'intérieur et des collectivités locales à la revalorisation de la ressource humaine.

Le ministère avait procédé à la faveur de la démarche qui s'inscrit dans le cadre de la promotion du service public au niveau des communes, à la prise de mesures ayant pour objectif «l'allègement des procédures administratives et la réduction ou la suppression de certains documents et délais d'étude des dossiers», précise encore, Merabti.

En rappelant le progrès constaté en matière de la numérisation des registres de l'état civil. Il a insisté sur l'importance d'éliminer la bureaucratie, en procédant prochainement à la délivrance des passeports biométriques et de numérisation de la carte grise, du permis de conduire et de la carte d'identité nationale.

Une session de formation de cinq jours vient d'être lancée au profit de 1 541 chefs de service de l'état civil, une meilleure prise en charge des préoccupations



PH. S. Soraya/A.

du citoyen relève des prérogatives des chefs de service de l'état civil, en contribuant au renforcement de la relation entre l'administration et le citoyen, a

noté le responsable. Il a enfin exigé des organisateurs de cette session de formation à préserver les acquis réalisés par le ministère en coordination avec

les collectivités locales dans le but de «promouvoir ce service». Pour rappel, la première session programmée du 10 au 14 mai en cours, concernera 610 cadres

au niveau de 7 centres de formation répartis sur le territoire national.

H.T./APS

Boumerdès/Opération «Ports et barrages bleus»

4 100 tonnes de boues et déchets extraites des fonds marins

4 100 tonnes de déchets ont été retirées, le week-end dernier, des fonds marins des infrastructures portuaires de Dellys et de Zemmouri El Bahri dans l'opération «Ports et barrages bleus 2015» lancée par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, a indiqué Cherif Kadri, le premier responsable du secteur au niveau de la wilaya. Pour notre interlocuteur, cette journée de nettoyage des espaces portuaires est une grande réussite dans la mesure où les citoyens notamment les gens du métier, les écologistes et les amoureux de la mer ont adhéré à cette opération.

Au port pilote de Dellys, près de 500 volontaires étaient présents aux premières heures du lancement de l'opération où 4 041

tonnes de déchets, de boues, des pneus, bouteilles, des sachets en plastiques et tant d'autres produits ont été déchargés. Cherif Kadri n'a pas manqué de rappeler la première opération de nettoyage lancée le 29 avril dernier au barrage de Keddara où 2 tonnes de déchets ont été extraites.

Par ailleurs, le port de Zemmouri El Bahri a connu un événement particulier avec la mobilisation des marins, des pêcheurs et aussi les moyens colossaux mis par l'entreprise Corenav spécialisée dans la réparation et la fabrication des embarcations, témoignent-ils. Pour preuve, au niveau de cette infrastructure, qui s'inscrit parmi les principales structures portuaires du Centre, spécialisée dans la pêche de la sardine, pas moins de

300 volontaires se sont mobilisés pour le nettoyage du site et dégager plus de 58 tonnes de déchets. La campagne de sensibilisation entreprise par la Direction de la pêche et la Chambre de la pêche et de l'aquaculture au niveau des sites portuaires a donné ses fruits, se félicite-t-on parmi les organisateurs.

A l'issue de cette opération, le directeur de la pêche a donné le coup d'envoi de la saison de la pêche de la sardine avant d'honorer, dans leur domicile, trois anciens pêcheurs de la région en retraite. Cette manifestation a été marquée aussi par une opération de contrôle de tension artérielle, de vaccination et de dépistage de diabète organisée au niveau des sites.

Ahmed Kichni

Pêche

Tizi Ouzou, wilaya pilote dans l'activité aquacole

La wilaya de Tizi Ouzou va jouer un rôle «très important» dans le programme aquacole national inscrit au titre du plan quinquennal 2015/2019, a indiqué à l'APS le directeur central d'aquaculture au niveau du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques (MPRH), Mustapha Oussaid.

Rencontré à Azeffoune (60 km au nord-est de Tizi Ouzou) à l'occasion du lancement, samedi, de la campagne «Ports et barrages bleus 2015», ce responsable a expliqué qu'au titre du plan quinquennal 2015/2019, du MPRH, «la wilaya de Tizi Ouzou va jouer un rôle très important dans la concrétisation du programme national aquacole, des-

tiné à augmenter la production algérienne de poissons d'élevage».

Ce rôle est dicté, notamment par le fait qu'elle est la wilaya pilote dans l'activité aquacole, puisque la première ferme aquacole d'élevage de poisson en mer réalisée à l'échelle nationale est implantée à Mlata à l'entrée ouest d'Azeffoune.

«Le premier projet d'aquaculture en cages flottantes en mer ouverte, lancé en Algérie est celui d'Azeffoune, ce qui fait de cette région et de la wilaya de Tizi Ouzou la locomotive du programme nationale d'aquaculture en mer ouverte», a-t-il souligné.

«Nous comptons beaucoup sur la ferme aquacole

d'Azeffoune, qui produit du loup et de la daurade en cages flottantes en mer ouverte, en terme de savoir-faire, d'expertise et de conseil que son gérant est en train de donner gratuitement et de manière bénévole aux futurs investisseurs, pour que leurs projets réussissent», a-t-il ajouté. Mustapha Oussaid a rappelé qu'un programme ambitieux de développement de la filière aquacole en mer ou en eau douce, est tracé par le MPRH à l'horizon 2019 afin d'atteindre une production nationale de plus de 100 000 tonnes de poissons issue uniquement de l'aquaculture. Ce programme porte notamment sur la réalisation, à travers le territoire national, de

plus de 600 projets d'aquaculture d'eau douce et en mer ouverte, parmi lesquels 75 projets sont inscrits au titre de l'exercice 2015, dont une vingtaine implantés dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-il précisé. A ce propos, il a indiqué qu'il est prévu l'installation, dans la wilaya de Tizi-ouzou de 10 fermes aquacoles d'ici à 2019, et dont certaines sont déjà lancées ou en cours d'installation et parmi lesquelles deux vont entrer en production durant le deuxième semestre 2015.

Le développement de la filière aquacole au niveau national, va permettre dès l'entrée en productivité des fermes d'élevage programmées, le lancement de la production nationale d'alevins

et d'aliments pour poisson, et qui sont importés, vu qu'actuellement l'investissement dans ces deux filières ne sera pas rentable. «La fourniture d'alevins est tributaire du lancement des projets, il faut entre 15 et 20 fermes aquacoles pour pouvoir se lancer dans la production d'alevin et la ferme d'Azeffoune dispose d'une éclosérie qui est prête à fournir le marché national au moment opportun», a-t-il observé.

Quant à la production d'aliments, il a remarqué qu'une unité de production doit produire en moyenne un minimum de 20 000 tonnes d'aliments par an pour être rentable.

APS

Bourse d'Alger

Les entreprises algériennes «ne sont pas prêtes»

■ Les entreprises algériennes notamment publiques «ne sont pas prêtes» à s'introduire en Bourse malgré la nécessité de recourir à cette alternative au financement à travers le Trésor public, a estimé à Alger le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.

P.V.D. R.



Par Kamel L.

«Les demandes d'introduction en Bourse se sont multipliées les dernières années, mais en les traitant, ce que nous retenons c'est que les entreprises algériennes notamment publiques, ne sont pas prêtes», a déclaré M. Berrah lors d'un séminaire destiné aux experts comptables sur le marché financier en Algérie. Le premier responsable de la Cosob impute cette situation au manque de culture financière et à la défaillance des systèmes managériaux des entreprises algériennes qui se limitent à une administration «procédurale et court-termiste». L'introduction en

Bourse est, par conséquent, un processus très compliqué nécessitant un travail en profondeur pour ces entreprises qui avaient toujours bénéficié d'un financement «assuré» du Trésor public ou des banques. Il a mis l'accent, dans le même sillage, sur la nécessité de doubler les efforts pour faire évoluer l'entreprise algérienne à travers des coachings et des mesures d'accompagnement afin d'instaurer davantage de transparence et se doter d'un plan de développement qui assure sa pérennité. Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné en 2013 le feu vert à huit entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leurs capitaux. Il s'agit de la banque publique

CPA, de trois cimenteries publiques relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières, filiale du groupe public du BTPH Cosider, de l'entreprise Hydro-aménagement et de l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis. En outre, une dizaine d'entreprises privées préparent activement leur introduction, selon M. Berrah qui souligne aussi qu'un nombre «assez important» d'entreprises ont exprimé leur intention de se financer via le marché obligataire. «Depuis la récente chute des prix du pétrole, la demande d'introduction en Bourse s'est accentuée notamment au niveau du marché obligataire, contrairement

au marché des actions qui demandent plus de travail en profondeur», a-t-il expliqué. Toutefois, le nombre d'entreprises cotées en Bourse d'Alger reste «très loin» des potentialités de l'économie algérienne. La place d'Alger compte actuellement quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne hôtelière EGH El Aurassi, du groupe Saïdal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba pour une capitalisation boursière qui ne dépasse pas les 15 milliards de DA. «Que représente ces 15 milliards de DA dans une économie dont le PIB (Produit intérieur brut) est de près de 18 000 milliards de DA? C'est absolument insignifiant!», a noté M. Berrah.

Des «points Bourse» au sein des banques publiques

Pour réanimer la place d'Alger, la Cosob avait entamé une refonte du cadre juridique régissant l'activité boursière en Algérie. Les réformes portent essentiellement sur la mise en place de mécanismes qui offrent plus de souplesse et qui favorisent le développement du marché financier algérien. Parmi les propositions en cours d'étude figurent notamment l'assainissement fiscal des entreprises qui veulent s'introduire en Bourse et l'ouverture aux fonds étrangers, a fait savoir M. Berrah. Le responsable a souligné, par ailleurs, que les conseils d'administration des entreprises où l'Etat est actionnaire font actuellement l'objet d'une «refonte». «Le ministère des Finances est en train de mener un travail de fond sur le rôle de l'Etat actionnaire. Les membres du conseil d'administration doivent passer du statut de représentants administratifs à de vrais responsables sur l'activité de l'entreprise qui apportent de la valeur ajoutée», a indiqué M. Berrah. Il est également prévu la création de guichets dédiés aux opérations boursières au niveau des banques publiques dans chaque wilaya du pays. Ces «points Bourse» ont pour mission principal de fournir les informations boursières nécessaires pour les investisseurs potentiels et les entreprises voulant entrer en Bourse et de les accompagner, précise le président de la Cosob. Pour lui, la politique du gouvernement qui vise à orienter les entreprises publiques vers la sphère marchande pour financer leurs projets, dans un contexte de baisse de prix du pétrole, principale source de revenus pour l'Algérie, constitue une «réelle opportunité» pour la Bourse d'Alger pour attirer les entreprises. Cependant, entrer en Bourse n'est pas seulement une source alternative de financement mais représente aussi un facteur de notoriété, selon M. Berrah citant l'exemple d'une société privée algérienne qui a reçu dix propositions de partenariat provenant de l'étranger, juste après avoir affiché sa volonté de s'introduire en Bourse. Pour les PME, composées majoritairement d'entreprises familiales, l'introduction en Bourse est une occasion pour se restructurer et peut constituer un cadre assurant une transmission «soft» à l'avenir, a-t-il encore soutenu. Les participants au séminaire de vulgarisation, organisé par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) et l'Ordre national des experts comptables, ont souligné l'importance du rôle des professionnels de la corporation dans le processus d'introduction et de la prise de décisions majeures de l'entreprise.

K. L.

Mise à niveau des ports et abris de pêche du pays

Quatre milliards DA consacrés à l'opération

Une enveloppe de quatre milliards DA est consacrée à la mise à niveau des ports et abris de pêche du pays, selon le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Dans une première phase de cette opération, l'Etat avait consacré 7 milliards DA au profit de 40 ports et abris de pêche, a indiqué Mustapha Lagha, dans une déclaration à la presse en marge de la septième édition de la campagne de nettoyage «Ports et barrages bleus» qui a eu lieu aux ports d'Oran et d'Arzew. Cette dotation financière s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le ministère de la

Pêche, les entreprises de gestion des ports et pêche (EGPP) et les ministères des Transports et des Travaux publics, selon le même responsable qui a estimé que cette opération de mise à niveau, lancée en 2013, commence à «donner ses fruits». A ce titre, les responsables des EGPP d'Oran et Arzew ont présenté, au secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, un bilan de cette opération faisant état notamment d'évacuation d'épaves d'embarcations de pêche, ce qui a valu au port d'Arzew d'être classé, cette année, meilleure infrastructure du genre à l'échelle nationale,

à l'issue d'un concours national organisé par le ministère de la Pêche, et au port d'Oran de remporter la deuxième place dans ce classement. Des représentants de plusieurs secteurs, d'associations versées dans la protection de l'environnement marin dont «Barberousse» et «Phénicia» et du faoujd marin des Scouts musulmans algériens (SMA) ont pris part à la campagne de nettoyage des ports et barrages à Oran et Arzew, marquée par des expositions pour la sensibilisation à la lutte contre la pollution marine et la protection de la faune et la flore aquatiques.

Souad B./APS

Cinq projets marchés couverts à El-Bayadh

Réguler le commerce dans les nouvelles zones urbaines

Cinq projets de marchés couverts ont été retenus en faveur de la wilaya d'El-Bayadh, au titre du programme de 2015, pour réguler l'activité commerciale dans ses nouvelles zones d'expansion urbaine, a-t-on appris des services de la wilaya. Le chef-lieu de wilaya a bénéficié de deux de ce type d'aires commerciales au niveau du quartier Ouled Yahia et la nouvelle zone d'expansion

urbaine, en plus d'un marché couvert au nouveau pôle urbain de la commune de Labiodh Sidi-Cheikh, a-t-on précisé. L'opération concerne également les communes de Rogassa et Brézina, selon les besoins enregistrés dans ce cadre au niveau de ces collectivités locales, selon la même source. Ces projets d'espaces commerciaux visent à renforcer et à réguler l'activité commerciale à travers la

wilaya, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à lutter contre le commerce informel et l'amélioration des structures de services pour les citoyens. La wilaya avait bénéficié, l'année dernière, dans le cadre du programme sectoriel du commerce, de trois marchés couverts au niveau des communes de Bougtob, Labiodh Sidi-Cheikh et El-Bayadh, ont rappelé les services de la wilaya.

R.E.

Tiaret

Collecte de lait insuffisante malgré une abondance de la production

■ La wilaya de Tiaret souffre d'un déficit en matière de collecte et de transformation du lait, en dépit d'une production jugée abondante de ce produit réalisée chaque année, selon la direction locale des services agricoles (DSA).

Par Farid K.

Avec une production de plus de 71 millions de litres de lait cru par an, seuls 12% de cette quantité sont collectés et transformés par les laiteries, soit l'équivalent de 9 millions de litres. Cette quantité est prise en charge par les unités de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait et celles d'El Bahdja, basées à Sougueur. Elles assurent une production moyenne globale de 75 000 litres/jour. A la DSA, on explique ce déficit en matière de collecte et de transformation du lait par le recours des éleveurs à la vente directe du lait cru aux consommateurs, tout comme les exploitations agricoles spécialisées en élevage bovin.

Pour soutenir la production, la collecte et la transformation du lait, la DSA assure des subventions octroyées par l'Etat au profit de ce créneau. Ainsi en 2014, quelque 105 millions DA ont été accordés aux éleveurs de vaches laitières recensés au niveau de cette direction. Pour leur part, les collecteurs ont reçu des subventions représentant un montant global de plus de 43 millions DA et enfin 29 millions DA ont été octroyés aux unités de produc-

tion laitière. L'aide de l'Etat à la filière lait a également concerné une prise en charge de 30% des prix d'acquisition des équipements d'élevage bovin, de traite, de froid et autres, en plus de primes attribuées aux vétérinaires qui pratiquent l'insémination artificielle, soit 1 800 DA pour chaque vache inséminée.

Quant aux éleveurs, ils ont bénéficié d'une aide de 60 000 DA pour chaque génisse née par insémination artificielle et 6 000 DA par hectare cultivé par des fourrages, en plus de 30% du coût de réalisation des étables. Dans ce sillage, les unités de production du lait participent à l'appui de l'élevage des vaches laitières. Ainsi, l'unité de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait accorde des crédits aux éleveurs pour l'acquisition de vaches laitières. En contrepartie, les éleveurs doivent céder leur production laitière à cette unité.

Le sachet de lait se fait rare sur le marché

Selon le responsable de l'unité de Sidi Khaled, les bénéficiaires de ces crédits sont sélectionnés par un comité composé de cadres de l'entreprise et des représentants de la DSA, de la



PH. S.D.R.

chambre agricole et de l'association des éleveurs de Tiaret. Le remboursement des crédits s'effectue par prélèvement sur les recettes de la production de lait sur une période de cinq années. Dans ce cadre, 33 éleveurs ont bénéficié, en décembre dernier, de crédits réservés par la laiterie de Sidi Khaled ayant permis l'acquisition de 400 vaches parmi les races produisant d'importantes quantités de lait. Par ailleurs, la politique d'appui à la filière du lait, au titre du programme national de développement agricole, a contribué, depuis 2000, à l'augmentation du volume du lait collecté et livré aux unités de transformation. Cette production est passée de 400 000 litres/an en 1995, à 9 millions de litres/an en 2014, selon Najia Saci, cadre à la DSA de Tiaret. Le nombre moyen de têtes bovines par exploitation agricole est passé, quant à lui, de 15 vaches en 2009 à entre 50

et 100 têtes. La wilaya de Tiaret compte actuellement un cheptel composé de 42 600 vaches laitières dont 12 000 vaches importées alors que le nombre de collecteurs de lait a dépassé les trente. Actuellement, deux unités de transformation du lait activent dans la wilaya. Il s'agit de la laiterie de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait assurant une production entre 70 000 et 110 000 litres/jour et l'unité d'El Bahdja de Sougueur avec une capacité de production de 5 000 litres/jour. En dépit de cette production, le consommateur de la wilaya rencontre des difficultés pour acquérir un sachet de lait. Ce produit fait l'objet de pratiques spéculatives au point où le sachet est cédé à 35 DA l'unité. Certains se rabattent sur le lait de vache cru, proposé entre 45 et 50 DA le litre. Les épiciers et autres commerçants de produits

alimentaires justifient cette situation par l'insuffisance des quantités de sachet livrées et par la tendance des consommateurs à acheter en grandes quantités ce produit pour le stocker et se mettre ainsi à «l'abri du besoin».

F. K./APS

Tamanrasset 1 600 logements sociaux en chantier à In-Salah

UN PROJET de 1 600 logements sociaux de type public locatif (LPL) est en cours de réalisation dans la daïra de In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris auprès des responsables locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Dotés d'un financement de plus de 4 milliards DA, les chantiers de réalisation de ce projet, inscrit dans le cadre du précédent plan quinquennal, ont été répartis en plusieurs lotissements confiés à 13 entreprises réalisatrices, sur une superficie de 48 hectares, a précisé le chef du service technique de l'OPGI. Livrable en août 2016, ce programme de logement, dont neuf bureaux d'études assurent le suivi technique, a été retenu au titre de la réalisation d'un nouveau pôle urbain dans la zone de Djouaili (12 km de la ville d'In-Salah) qui réunira prochainement une série d'installations projetées, à l'instar d'un établissement public hospitalier (EPH), d'un stade de proximité, d'une salle omnisports, d'un centre culturel, d'une école primaire et d'un collège d'enseignement moyen (CEM), a indiqué Hadji M'hamed. Le même responsable a fait savoir également que 253 LPL, sur un total de 856 logements de même type relevant de l'OPGI, ont été attribués au cours du premier trimestre 2015 dans le quartier Dghamcha à In-Salah, assurant que les travaux se poursuivent pour l'achèvement des logements restants de ce quota.

R.R.

Adrar

Une récolte de 140 000 quintaux de blé dur attendue

Une récolte de 140 000 quintaux de blé dur, dont une partie de 131 000 qx destinée à la consommation, est attendue dans la wilaya d'Adrar dans le cadre de la campagne moisson-battage de cette saison agricole, a-t-on appris de la Coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) d'Adrar. La campagne moisson-battage, lancée début mai en cours, cible une surface emblavée de plus de 4 000 hectares irrigués par plus de 150 pivots disséminés à travers les différents périmètres agricoles de la wilaya, a-t-on indiqué à la Ccls. Pour la réussite de cette cam-

pagne, des moyens matériels et humains ont été mobilisés, dont la mise à la disposition des céréaliculteurs de 20 moissonneuses-batteuses et 30 camions de différents tonnages pour le transport de la récolte des exploitations agricoles vers les points de stockage, a-t-on précisé. La même source a fait savoir qu'une production céréalière de 20 000 qx a été jusqu'ici engrangée sur une superficie emblavée de 600 ha. Les services agricoles de la wilaya table sur un rendement «meilleur» que celui réalisé la saison précédente, eu égard à l'extension de la surface

céréalière emblavée et aux mesures «incitatives» (soutien et accompagnement) prises par les pouvoirs publics en direction des fellahs. La Ccls relève que cette amélioration de la production serait due également au suivi technique des fellahs consistant en la vulgarisation de des intrants agricoles (engrais, herbicides et pesticides), qui a donné lieu à la réalisation, depuis le lancement de la campagne, d'un rendement de 67 qx/ha au niveau des superficies irriguées sous pivots, destinées à la production des semences.

A.O./APS

Illizi

Six nouveaux projets d'investissement depuis janvier

Six nouveaux projets de développement, totalisant un volume d'investissement de 666 millions DA, ont été enregistrés durant les quatre premiers mois de l'année en cours au guichet unique décentralisé d'Illizi relevant de l'Agence nationale de la promotion de l'investissement (Andi), a-t-on appris des responsables de cet organisme. Ces projets qui touchent plusieurs

domaines, dont l'hôtellerie et le tourisme, le transport de marchandises et les travaux publics, devront générer plus de 110 emplois, en sus de contribuer à l'impulsion de l'action de développement dans la wilaya, a révélé le directeur du guichet unique, Mustapha Degheb.

Le même responsable a fait état d'un autre projet, en perspective, pour la réalisation d'un

village touristique à Djanet, dont le promoteur a bénéficié d'une assiette foncière de la part du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref). Sur un autre registre, le guichet unique décentralisé de l'Andi à Illizi a organisé des journées de sensibilisation à l'Institut national spécialisé de la formation profes-

sionnelle, pour faire connaître les stagiaires des avantages et des prestations offertes par cet organisme, en plus de l'organisation d'émissions sur les ondes de la radio locale sur les missions du guichet unique dans le cadre de la promotion de l'investissement, a-t-on indiqué.

S.T.



Le Copesa, au sujet du Sahara occidental

«La France et le Maroc sont complices de la barbarie»

■ La France et le Maroc sont complices de la barbarie au Sahara occidental, a dénoncé récemment le président du Conseil péruvien de solidarité avec le peuple sahraoui (Copesa, en espagnol), Ricardo Sanchez Serra, aux médias locaux.

Par Faten D.

«**L**e Maroc n'a pas de quoi se vanter. La France s'est montrée complice de la barbarie au Sahara occidental à travers son recours au veto en tant que membre permanent du Conseil de sécurité dans le cadre de la résolution 2218 sur le Sahara occidental», a indiqué le président du Copesa dans une interview accordée à la radio de la Fédération des journalistes péruviens.

La résolution 2218 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara occidental peut être considérée comme «favorable au Maroc», puisqu'elle fait, dit-il, «l'impasse sur le pillage des ressources naturelles et les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis». Sanchez Serra a noté, en outre, que «la question du Sahara occidental relevait d'un processus de décolonisation et que toute exploitation de ses ressources naturelles sans le consentement de la population sahraouie est une violation du droit international». Il est à rappeler, dans ce contexte, que la Plate-forme pour la solidarité avec le peuple sahraoui en France avait affirmé qu'en brandissant son veto, lors de l'examen de la résolution 2218, le gouvernement français s'est rangé une fois de plus du côté de l'occupant marocain, pour empêcher l'instauration d'un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental. De la sorte, il (le gouvernement



R. : DR

français) a même apporté son soutien au plan marocain, qui bafoue le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le président du Copesa, Ricardo Sanchez Serra, est revenu sur la condamnation par l'ONU de l'invasion marocaine en 1975 du Sahara occidental dont l'annexion n'est reconnue par aucun pays.

M. Sanchez Serra n'a pas manqué de rappeler les conclusions de la Cour internationale de justice (CIJ) concernant «la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental». «Les renseignements et arguments dont dispose la CIJ n'établissent aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental», a rappelé, avec insistance, le président du Copesa.

Auparavant, le Copesa s'est félicité du renouvellement pour un an du mandat de la Mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso), qualifiant cette décision de «réponse claire» à l'occupant marocain qui demandait, dans les coulisses, l'arrêt de cette mission dans les territoires occupés. Le Copesa s'est, par ailleurs, dit satisfait de la reconnaissance par le Conseil de sécurité de l'ONU que «le statu quo actuel du conflit au Sahara occidental est inacceptable». Le Conseil de sécurité a également apporté son soutien au travail accompli par l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross. «Cela constitue un coup porté à la diplomatie marocaine, qui a constamment entravé la mission de M. Ross»,

ajoutant que l'ONU est seule responsable du sang qui pourra encore couler dans les territoires sahraouis occupés. Pour ce qui est du rôle de la Minurso, le Copesa a souligné que cette mission devrait se préparer aux consultations avec le peuple sahraoui en vue d'organiser le référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Le Conseil péruvien a, en outre, affirmé que «la situation dramatique dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques sahraouis ainsi que les crimes commis contre les Sahraouis par les forces marocaines et la répression des manifestations pacifiques, sont parmi les arguments à prendre en compte pour l'institution d'un mécanisme de défense des droits humains dans les terri-

toires occupés». Dans ce sens, le Conseil péruvien a regretté le fait que les prérogatives de la Minurso ne soient par élargies à la surveillance et la protection des droits de l'homme, pour mieux répondre aux violations dont sont victimes les Sahraouis sous l'effet de la torture pratiquée par le Maroc dans les territoires occupés.

Pour le Conseil, la Minurso doit être dotée de ce pouvoir de surveillance des droits de l'homme afin que «le Maroc ne continue plus dans sa politique génocidaire dans l'impunité la plus totale contre le peuple sahraoui».

Le Copesa a également salué l'appel contenu dans la résolution de l'ONU pour la reprise des négociations de manière intensive et sans conditions préalables entre les deux parties au conflit, le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, et le Maroc, soutenu par la France.

F. D./APS

Migrants en Méditerranée

La Libye opposée au plan de l'Union européenne

La Libye, par la voix de son ambassadeur aux Nations unies, Ibrahim Dabbashi, a vertement critiqué le projet de résolution qui sera présenté à l'ONU et qui vise notamment à utiliser des moyens militaires pour détruire, y compris sur le territoire libyen, les bateaux des passeurs qui convoient les migrants vers l'Europe.

Dans une interview accordée vendredi 8 mai à l'agence de presse Associated Press, M. Dabbashi a exclu, «à ce stade», la présence de troupes étrangères sur le sol libyen. Le projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU permettrait à l'Union européenne, militairement si besoin, de saisir les bateaux des passeurs en haute mer, mais également dans les eaux territoriales libyennes et sur les côtes du pays. La haute représentante pour les affaires étrangères de l'Union européenne, Federica Mogherini, est attendue aujourd'hui à New York pour défendre cette position. Pour M. Dabbashi, la gestion de la question des migrants en Méditerranée est indissociable de la reprise en main, par son gouvernement, de l'intégralité du pays. Son gouvernement, qui contrôle l'est libyen, est

opposé à des milices islamistes qui ont pris Tripoli. «Une fois que le gouvernement aura repris la capitale, et contrôlera la partie ouest de la Libye, je pense qu'il sera très facile de stopper ce flux d'immigrés illégaux car nous connaissons tous ceux qui sont impliqués», a-t-il expliqué, estimant que le gros des passeurs opère depuis l'ouest.

«Tout moyen nécessaire»

Toujours selon M. Dabbashi, il est nécessaire de lever l'embargo sur les armes qui pèse actuellement sur son pays pour armer le gouvernement «légitime» qu'il représente. Faute de progrès dans les négociations avec ces milices, l'ambassadeur a averti que son gouvernement pourrait avoir à recourir «à tout moyen nécessaire, y compris prendre la capitale par la force». La Libye est au cœur de la question des migrants : c'est souvent depuis ce pays, plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kaddafi, que les passeurs acheminent les migrants à travers la Méditerranée, au péril de la vie de ces derniers. Depuis le début de l'année, au moins

1 500 personnes sont mortes en tentant la traversée vers l'Europe. L'année dernière, durant la même période, ils étaient moins d'une centaine.

Fin avril, un «sommet extraordinaire» des 28 s'était terminé par un accord minimal prévoyant le triplement du budget de l'opération «Triton», passant de 2,9 à 9 millions d'euros mensuels.

Pour rappel, à l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE), organisé à Bruxelles en avril, pour élaborer une réponse aux drames survenus récemment en Méditerranée, le président du Conseil européen, Donald Tusk, avait pointé ce qui était, à son sens, le principal résultat de cette réunion : le projet d'aller détruire les embarcations des passeurs en Libye.

En revanche, son homologue de la Commission, Jean-Claude Juncker, avait manifesté un certain dépit. «J'aurais voulu que nous soyons déjà plus ambitieux», a déclaré le Luxembourgeois, dans une allusion au manque de solidarité entre Européens. **R.G.**

Tunisie

Six membres des forces de l'ordre blessés dans des heurts avec des manifestants

SIX MEMBRES des forces de l'ordre ont été blessés et un poste de la gendarmerie incendié à El Faouar, dans le sud-ouest de la Tunisie, lors de heurts avec des manifestants réclamant des emplois, a indiqué le ministère de l'Intérieur. «Six agents de la Garde nationale (gendarmerie) et de la police ont été blessés (vendredi) soir et (samedi) matin, et un groupe de protestataires a pu entrer dans le poste de la Garde nationale et l'incendier», a affirmé le ministère dans un communiqué. Selon la même source, les manifestants étaient armés de fusils de chasse et de pierres. El Faouar, dans le gouvernorat de Kébili, est le théâtre de violences sporadiques depuis que des médias ont annoncé la découverte d'un puits de pétrole dans la région. Après cette annonce, de jeunes habitants ont «protéstité et exigé d'être employés dans les compagnies pétrolières à Kébili et que la région, où il n'y a pas d'investissements, soit développée», selon Moncef Chleghmia, un responsable local cité par l'AFP. **Mondji T.**



Yémen

La perspective d'une trêve des combats se rapproche

■ La perspective d'un cessez-le-feu humanitaire prenait corps hier au Yémen après des réactions plutôt positives des rebelles houthis et de leurs alliés à une offre de l'Arabie saoudite de stopper sa campagne de frappes pour plusieurs jours.

Par Ali O.

Le bureau politique des rebelles chiites a indiqué «être prêt à réagir positivement à tout effort, appel ou mesure qui aiderait à mettre fin aux souffrances» de la population yéménite, selon une déclaration lue sur leur chaîne de télévision, al-Massirah.

Des militaires alliés aux Houthis ont quand à eux accepté le cessez-le-feu humanitaire, après six semaines de raids aériens quotidiens de la coalition saoudienne destinés à empêcher les rebelles de conquérir l'ensemble du Yémen.

«Nous annonçons que nous acceptons la trêve humanitaire», a déclaré le colonel Sharaf Luqman, porte-parole des militaires déserteurs qui ont aidé les rebelles à s'emparer d'une bonne partie du pays. Il a déclaré espérer que cette trêve allait «mettre fin au blocus tyrannique et permettre l'arrivée de navires



de commerce dans les ports yéménites et l'entrée d'aide humanitaire». Les rebelles chiites soutenus par l'Iran sont la cible

d'un embargo sur les armes imposé par l'ONU, qui exige un contrôle strict de tous les cargos, entravant les livraisons de fuel et d'aide humanitaire.

Riyad a proposé vendredi un cessez-le-feu destiné à soulager la population prise au piège des combats, et prenant effet mardi soir pour cinq jours renouvelables, à condition que les rebelles s'engagent à le respecter. Des militaires alliés de la rébellion Houthis ont accepté cette offre quelques heures après qu'un raid de la coalition arabe a frappé la résidence de leur homme fort, l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

L'ancien président, à la tête du Yémen pendant plus de trois décennies avant d'être chassé du pouvoir par un soulèvement populaire début 2012, ne semble pas avoir été chez lui au moment

des frappes. L'appui des militaires partisans de Saleh a permis aux Houthis, venus du nord du pays, de prendre le contrôle de la capitale Sanaa en janvier, poussant à l'exil le président Abd Rabbo Mansour Hadi le 26 mars. Le parti de Saleh, le Congrès populaire général (CPG), avait salué quelques heures plus tôt l'offre de trêve, exprimant l'espoir que cela réduirait «l'impact» de l'offensive de la coalition arabe «qui a fait subir à la population yéménite des souffrances sans précédent et un blocus inédit». La coalition a bombardé le fief des insurgés à Saada (nord) après avoir appelé les civils à quitter la ville, qu'elle considère désormais comme une cible militaire. Des centaines de personnes ont fui cette cité située à une cinquantaine de km de la frontière de l'Arabie saoudi-

te, selon des témoins.

La coalition a indiqué samedi avoir ciblé les maisons de plusieurs chefs Houthis, ainsi que des dépôts d'armes, selon l'agence officielle saoudienne SPA.

Des agences humanitaires ont prévenu que de nombreux civils n'auraient pas le temps de fuir Saada à temps et exhorté la coalition à temporiser.

Les avions de la coalition ont également bombardé samedi le principal aéroport de la capitale Sanaa, aux mains des rebelles.

L'ONU et des organisations humanitaires ont maintes fois critiqué les multiples frappes de la coalition contre l'aéroport, une voie «vitale» selon elles pour transporter les secours dans un pays en proie à toutes sortes de pénuries -nourriture, carburant, médicaments. Les combats, ainsi que le blocus aérien et maritime de la coalition, ont rendu la situation humanitaire alarmante au Yémen, pays pauvre de la péninsule arabique. L'Unicef a prévenu que si les restrictions aux importations continuaient, «elles feront plus de morts que les balles et les bombes dans les prochains mois».

Plus de 1.400 personnes ont été tuées dans le conflit, selon l'ONU.

Les Houthis comme leurs alliés ont remercié sans les citer des pays «amis» pour leurs efforts de médiation en vue d'une trêve. Vendredi, le chef de la diplomatie américaine John Kerry avait «encouragé» l'Iran et la Russie, «pays qui ont le plus d'influence» sur les rebelles à les «pousser» à accepter une trêve.

A. O.



Points chauds

Séduction

Par Fouzia Mahmoudi

Si tout candidat se présentant à une élection majeure sait qu'il devra affronter de nombreux obstacles et surmonter de nombreux obstacles et polémique et cela est d'autant plus vrai pour tout candidat à la présidence américaine. L'une des élections les plus suivies dans le monde et qui depuis plusieurs années déjà a prouvé qu'elle était surtout l'une des plus impitoyables. Hillary Clinton, candidate à l'investiture Démocrate en sait quelque chose ayant en l'espace de quelques semaines déjà été brutalement attaquée sur sa fortune personnelle ainsi que sur ses erreurs passées durant son mandat de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Mais loin de se laisser abattre, celle qui s'est fait «voler» l'investiture de son parti en 2008, a bien l'intention de se battre pour devenir la première femme présidente des Etats-Unis. Ainsi, se concentrant sur son programme elle est bien décidée à séduire une importante, et grandissante, frange de la population américaine, les hispanique en misant sur les thèmes de l'immigration. En effet, les 11 millions de sans-papiers aux Etats-Unis, en majorité hispaniques, ne votent pas, mais ils ont des enfants, oncles et cousins qui ont la citoyenneté. Un groupe électoral vers lequel Hillary Clinton a lancé son offensive, accentuant le contraste avec les Républicains. La candidate démocrate à la Maison-Blanche pour 2016 s'est assise mardi à la même table que des lycéens en situation irrégulière dans un établissement du Nevada. Parfaitement intégrés, ils ne connaissent que les Etats-Unis. Certains ont obtenu un statut provisoire créé par Barack Obama, qui empêche leur expulsion. Mais une chose leur manque : des papiers permanents. Hillary Clinton ne les a pas déçus. En quelques minutes, elle a dissipé toute ambiguïté et épousé leurs revendications, appelé à l'adoption par le Congrès d'une grande réforme pour régulariser et naturaliser des millions de personnes dans leur cas. Et elle a promis d'aller «plus loin» que Barack Obama en protégeant non seulement les jeunes sans-papiers d'expulsions, mais aussi leurs parents et d'autres adultes, en n'excluant pas d'agir par décrets comme le président actuel l'a fait. Des promesses qui comme l'on s'en doute ont ulcéré les Républicains qui voient très clair dans sa stratégie et qui sans doute craignaient de devoir faire face à une vague de vote hispanique pour le parti Démocrate. Reste que les Républicains, pour remporter la présidentielle, auront besoin des hispaniques, passés de 2 à 10% de l'électorat aux présidentielles entre 1976 et 2012 (les Noirs sont entre-temps passés de 10 à 13%). A fortiori dans les Etats-clés comme la Floride, où ils excèdent la moyenne nationale. En 2012, Barack Obama a remporté 82% du vote des minorités (noire, hispanique, asiatique), et seulement 39% du vote blanc, selon les sondages de sortie des urnes. L'électorat blanc vote surtout Républicain mais, comme le relève Whyt Ares, il est en déclin. Le sondeur prédit que les républicains devront remporter bien plus de 40% du vote latino en 2016 pour espérer entrer à la Maison-Blanche, alors que Mitt Romney, en 2012, était tombé à 27%. Reste à savoir si Hillary Clinton réussira son pari et surtout si les hispaniques, qui mis à part sur les questions d'immigration sont souvent plus proches idéologiquement des Républicains, feront l'impasse sur tout autre thème pour se concentrer sur les promesses ciblées de l'ancienne secrétaire d'État.

F. M.

Philippines

2 000 évacués à l'approche d'un typhon

Plus de 2 000 personnes fuyaient leur maison hier à l'approche du typhon Noul dans le nord des Philippines, où les autorités ont mis en garde contre les risques d'inondations, de glissements de terrain et de vagues géantes.

Le typhon avait légèrement ralenti sa course hier mais s'est renforcé, avec des vents soufflant en rafales de 220 km/h, en approchant la partie septentrionale de l'île principale de Luzon, a expliqué Esperanza Cayanan, directrice de la division de la surveillance météorologique du gouvernement. La tempête devrait toucher terre en fin d'après-midi ou en soirée et frapper particulièrement la province septentrionale de Cagayan.

«Il s'agit d'une tempête très dangereuse, la plus puissante cette année», a précisé Rene Paciente, chef des services de la météorologie marine. Plus de 2 000 habitants des régions côtières de Cagayan étaient en

cours d'évacuation, a affirmé Norma Talosig, chef de la défense civile régionale. «Ils doivent gagner les hauteurs. Les autorités locales les aident à partir, avec des autocars, des camions et même des ambulances», a-t-elle souligné à l'AFP.

D'après Mina Marasigan, porte-parole du Conseil national de la gestion des catastrophes, «certaines régions pourraient connaître des glissements de terrain, d'autres des inondations soudaines».

Le chef de la défense civile nationale Alexander Pama a expliqué que les régions côtières pourraient être touchées par des vagues allant jusqu'à 2 mètres de haut.

Ce type de vagues, qui ressemblent à celles provoquées par les tsunamis, sont une préoccupation majeure pour les autorités.

Elles avaient été responsables d'un grand nombre des 7 350 morts ou disparus lorsque

l'archipel avait été frappé en novembre 2013 par le super-typhon Haiyan.

Parallèlement, plusieurs centaines de personnes vivant dans un hameau situé au pied du volcan Bulusan, dans le Sud de Luzon, ont également été évacuées. Les autorités craignent que les pluies ne se mêlent aux cendres accumulées sur les flancs du volcan et ne provoquent des glissements de terrain.

Les liaisons maritimes par ferry ont été suspendues par précaution dans les zones à risques de même que certains vols intérieurs.

Une vingtaine de typhons et de tempêtes frappent chaque année les Philippines, semant la mort sur leur passage.

À Taïwan, qui est également situé sur le parcours du typhon, les autorités ont mis en garde les marins et évacué près de 1 000 touristes d'une île située au large de la côte sud.



Festival national du théâtre professionnel d'Alger

Des œuvres de haute facture en compétition

Prévu du 24 mai au 2 juin, le Festival national du théâtre professionnel d'Alger s'annonce festif. Ce rendez-vous théâtral, organisé comme est de coutume au Théâtre national, verra la participation d'un nombre important de troupes venues des quatre coins du pays. La concurrence sur le premier prix de cette édition sera rude vu les participants à l'affiche.

Par Abla Selles

Pour cette édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger, les troupes qui ont passé l'écueil des sélections régionales se retrouveront, du 24 mai au 2 juin, sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi pour tenter de décrocher le premier prix.

Autant dire que la compétition sera rude, les participants promettant de livrer sur scène des œuvres théâtrales de haut acabit. C'est avec «*Salah Bey*» que le théâtre régional de Constantine donnera le coup d'envoi de la compétition, dans l'après-midi du 25 mai, au TNA, lieu de la compétition officielle, suivi d'une représentation du théâtre régional de Mascara avec la pièce «*El Aakde*».

La compétition se poursuivra le lendemain avec l'entrée en lice des autres troupes participantes, en l'occurrence le théâtre régional de Tizi Ouzou, le TR Annaba, le TR Sidi Bel-Abbès, le TR Batna, le TR Oum El Bouaghi et autres. Prévu à la salle El Mouggar, le programme off sera



PH/DK

étrénné par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi avec la pièce «*Handicapé mais...*». Quant à l'Esplanade du TNA, elle accueillera durant toute la durée du festival des spectacles de proximité dont «*Djeha*» de Masrah Ettadj de Bordj Bou-Arréridj, le conteur Mansour, Sofiane Pipo avec son spectacle Dar Ezaâf, Krïmo et ses numéros

de magie pour enfants, Khaled Gherbi et sa pièce pour enfants intitulée «*Asdika Assalafa*».

En marge de la compétition officielle qui sera, cette année, rehaussée par un grand nombre de participants, les organisateurs ont également concocté un programme académique où la problématique du théâtre en Algérie sera débattue par des

professionnels du domaine.

Ce programme commence par le colloque scientifique qui se déroulera les 27 et 28 mai à la Bibliothèque nationale d'Algérie (Hamma) autour du thème «*Les influences orientales et occidentales dans le théâtre algérien*».

Ainsi, une journée d'étude consacrée au docteur Salah Lembarkia, chercheur et critique

de théâtre, disparu en avril dernier, sera organisée à l'hôtel Safir le 25 mai. L'hôtel Safir abritera également, lors de cette journée, une rencontre en hommage au regretté Azzedine Medjoubi, comédien et ancien directeur du TNA, assassiné le 13 février 1995 aux portes de cette institution théâtrale. Cette rencontre organisée sous la direction du D'Hamid Allaoui sous le thème «*Azzedine Medjoubi... le roi des planches*», sera étreinée par une halte sur son parcours intitulée «*Medjoubi, le grand humaniste et l'artiste exceptionnel*»

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougar

Du 11 au 18 mai 2015 :
Projection du film *Mascarade* de Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

Jeu 14 mai à 16h :
Concert de Lila Borsali à l'occasion de la sortie de son nouvel album «*Nouba Houn Es-selim*».

Aïda Gallery

Jusqu'au 28 mai :
Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris.

Musée du Bardo

Jusqu'à fin mai :
Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Tipasa)

Jusqu'au 18 mai à 14h :
A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de Nadjib Rahmani, Lamine Saou et Benari Ali.

Samedi 16 mai à 15h :
A l'occasion de la Journée de l'étudiant, spectacle artistique de la jeunesse avec C4ys-Rap, Sidou la dose, Rap Arslane, Moderne-Break danse.

Salle Ibn Khaldoun

Jeu 14 mai à 19h :
Dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 18 mai :
Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 21 mai :
Exposition de l'artiste peintre Mohamed Djoua sous le thème : «*Respirer la couleur*».

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa)

Jusqu'au 13 mai :
3^e Salon national du costume traditionnel algérien des fêtes.

Salon national de la photographie de patrimoine à Tlemcen

Des participants de vingt wilayas

Le coup d'envoi de la deuxième édition du salon national de la photographie de patrimoine a été donné samedi à la Maison de la culture «*Abdelkader-Alloula*» de Tlemcen par les responsables du secteur de la culture de la wilaya, en présence de nombreux artistes et intellectuels.

Cette nouvelle édition de ce salon artistique ayant pour thème «*Les mosquées d'Algérie*» enregistre la participation d'une trentaine de photographes provenant de

plus de 20 wilayas du pays, a-t-on indiqué auprès de la direction de cet établissement culturel. Des artistes de talent tels que Zoheir Lougliti de Boussaâda, Nacer Ouadahi de Tiaret, Djamel Ghazal de Constantine, Moulay Belahouel de Tlemcen et autres professionnels de diverses régions étaient un patrimoine archéologique musulman de valeur, au grand bonheur du public tlemcénien. Cette édition verra également l'organisation d'ateliers de formation au profit des

participants s'articulant sur l'apprentissage de techniques photographiques diverses, à même de donner aux photographes artistes des outils de travail devant parfaire leur savoir-faire. Des «*sorties photographiques*» sont en outre programmées pour les participants, devant leur permettre de découvrir la richesse patrimoniale que recèle Tlemcen, à l'instar des vestiges musulmans, les grottes féériques et les régions historiques comme Honaine et Beni Snouss. F.H.

Produit par Selma Hayek en hommage à son grand-père

«Le Prophète» de Khalil Gibran adapté en film animé

Produit par Selma Hayek et adapté de la célèbre œuvre de Khalil Gibran, «*Le Prophète*» est un film d'animation qui fait déjà beaucoup parler de lui.

En effet, après sa dernière visite au pays de ses ancêtres et l'accueil chaleureux qu'elle a eu, cette actrice américaine d'origine libanaise renoue avec ses origines dans un travail d'animation. Réalisé par Roger Allers, à qui l'on doit bon nombre de classiques de Disney, à l'image de «*Le Roi Lion*» ou «*Aladin*», «*Le Prophète*» sera projeté en avant-première au Festival d'animation d'Annecy et devrait sortir en salle cet été aux USA. Le contenu de ce film animé ne sera pas loin du contenu de l'œuvre de Gibran Khalil Gibran, confirme Selma Hayek, «*par contre, on va*



mettre la lumière sur les idées et la pensée de l'écrivain».

Selma Hayek, qui prête également sa voix à l'un des personnages, a tenu à rendre homma-

ge à son grand-père libanais, qui l'a familiarisé avec l'œuvre de Gibran, et à pour l'occasion réuni les meilleurs du monde de l'animation afin de réussir ce tra-

vail. «*Je veux honorer la mémoire de mon grand-père qui m'a fait connaître ce grand écrivain*», a-t-elle déclaré à la presse libanaise. Le film consiste en différentes séquences distinctes du fil narratif principal, qui mettent en scène des poèmes sous la forme du discours d'Al Moustapha, le poète-héros. Neuf animateurs, issus de nombreux horizons, illustreront le tout, en apportant chacun une touche finale. Le résultat final ressemblera à une mosaïque aussi riche que l'œuvre de Gibran.

Vendu à plus de 120 millions d'exemplaires à travers les générations et traduit en 40 langues, «*Le Prophète*» est un monument de la littérature moderne et cette adaptation n'est pas près de mettre fin à ce succès. R.I.

Coup-franc direct



Les irréductibles toujours là

Par Mahfoud M.

On pensait qu'on se dirigeait vers une réconciliation historique entre les supporters du MC Alger et ceux de l'USM El Harrach, après des années d'animosité, surtout après que des gens sensés des deux camps ont décidé de mettre fin à cette querelle en arrangeant une rencontre. Toutefois, ce ne fut qu'un pétard mouillé, semble-t-il, puisqu'il y a eu des fans qui ont voulu gâcher la fête par des gestes stupides, surtout avec ce jet de fumigènes sur les supporters harrachis qui avait failli dégrader l'intervention de gens sages. Il faut dire que certains irréductibles ne veulent pas apprendre la leçon et continuent à se comporter d'une manière peu civilisée. Mais le plus grave est qu'un joueur, à savoir, le gardien Chaouchi, s'est mis de la partie et a fait un geste obscène aux supporters, un geste que personne ne comprend d'autant plus qu'il se devait de donner l'exemple s'agissant surtout d'un ancien international. Il a anéanti de ce fait toutes ses chances pour revenir en équipe nationale. Par ailleurs, il sera difficile de rendre les relations entre les deux galeries normales avec ce genre de pratiques qu'il faut absolument bannir dans un avenir proche pour ne pas avoir à revivre ces scènes désolantes qui ne font qu'aggraver la situation.

M. M.

Equipe algérienne de handball Bouhekriou accepte de revenir

LE TECHNICIEN Salah Bouhekriou a affirmé samedi qu'il ne pouvait «rester insensible» à la sollicitation de la Fédération algérienne de handball (FAHB), dont les membres du bureau fédéral ont estimé qu'il a «le profil le plus indiqué» pour le poste de sélectionneur. «Je ne peux rester insensible à l'appel de la FAHB, mais aucun contact officiel ne m'est parvenu, à part une discussion amicale que j'ai eue avec le président Saïd Bouamra. Mais je suis disposé à revenir en sélection, pour moi il s'agit d'une obligation», a indiqué Bouhekriou à l'APS. La FAHB a jeté son dévolu sur Bouhekriou, qui a eu déjà à diriger le Sept national à deux reprises (1995-1996 et 2009-2013), pour remplacer Réda Zeghli, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Dans un communiqué paru vendredi, l'instance fédérale a souligné que des «pourparlers seront engagés

avec l'intéressé». Après son départ des Verts, Bouhekriou (53 ans) avait dirigé ensuite la sélection du Bahreïn en 2013. «Mon contrat avec la Fédération du Bahreïn court jusqu'en janvier 2016, qu'ils s'opposent à mon départ pour une autre sélection du golfe, mais qu'ils ne verront pas d'inconvénient pour me libérer pour un pays nord africain», a-t-il expliqué. L'équipe nationale de handball reste sur une participation «catastrophique» lors du dernier Mondial tenu en janvier dernier au Qatar, avec notamment une 24^e et dernière place occupée au classement final. Dans le cas de sa désignation à la tête des Verts, Bouhekriou aura à préparer le Sept national pour le prochain championnat d'Afrique, qui se jouera en janvier 2016 en Egypte, dont le vainqueur se qualifie directement aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

Championnat national de basket-ball Les Pétrolières championnes à nouveau

LES BASKETTEUSES du GS Pétroliers ont décroché pour la 3^e année consécutive le titre de champion d'Algérie, après leur victoire face à l'OC Alger (78-49), lors de la dernière journée des play-off disputée samedi à la salle d'Hydra (Alger). Grâce à ce succès, les Pétrolières qui ajoutent un 8^e titre national à leur palmarès, représenteront l'Algérie lors du prochain Championnat d'Afrique des clubs champions. Après un début de match disputé et marqué par un jeu haché avec 15 fautes commises, les joueuses du GSP ont réussi à prendre un léger avantage à la fin du premier quart-temps (17-13). Dans le deuxième quart-temps, les Pétrolières ont pu appuyer sur leur secteur intérieur avec notamment la pivot congolaise Marie Mfutila (29 points, 18 rebonds) pour prendre douze points d'avance (34-22). Au retour des vestiaires, les joueuses du coach Yacine Bellal

ont continué à s'appuyer sur les joueuses intérieures avec une nette domination au rebond, 45 prises dont 14 offensives, mais les Olympiennes ont réussi une belle fin de quart-temps infligeant un (12-0) au GSP pour revenir à 8 points (47-39), après avoir compté plus de 20 points de retard. Dans le dernier quart-temps, les joueuses du GSP ont repris leur avance au score avec un «run» offensif (11-0) qui a mis K.-O. les Olympiennes. Les Pétrolières concluent le match avec une large victoire (78-49) et décrochent un troisième titre consécutif. L'entraîneur du GS Pétroliers Yacine Bellal s'est montré soulagé après la consécration de ses joueuses estimant que ce titre est amplement mérité. Le GSP obtient à cette occasion son 8^e titre dont le 3^e consécutif après ceux de 1998 et 1999 avec (ex-MC Alger), et 2009, 2010, 2011, 2013, 2014 et 2015, sous sa nouvelle appellation (GSP).

Ligue 1 Mobilis (27^e journée) L'ESS fait un pas supplémentaire

■ L'ES Sétif a fait un pas de plus vers un septième titre de champion de Ligue 1 Mobilis après son succès pénible contre le RC Arbaâ (2-1) samedi lors de la 27^e journée, marquée également par la victoire en déplacement du CR Belouizdad contre la JS Kabylie (1-0), tandis qu'en bas du classement c'est la bouteille à l'encre où pas moins de huit équipes sont concernées par la relégation.



Les Sétifiens se rapprochent du titre

Par Mahfoud M.

Les Sétifiens ont peine pour battre une coriace équipe du RC Arbaâ qui restait pourtant sur une défaite en finale de la Coupe d'Algérie. Les champions d'Afrique ont attendu la seconde période pour débloquer la situation par Benyettou (51') et Belameiri (80). Ezzerrga avait égalisé auparavant par Derfelou (71'). A la faveur de cette victoire, l'ES Sétif porte son avance à quatre longueurs sur un quatorze composé du MO Béjaïa, MC Oran, CR Belouizdad et l'USM El Harrach. L'excellente affaire de la journée est réalisée par le CRB qui est allé battre la JS Kabylie (1-0) grâce à un but de l'ex-Kabyle Khellil suite à une bourde de l'international Azzedine Doukha juste avant la pause. Les hommes de Alain Michel se hissent ainsi à la seconde place à quatre points et se replacent dans la course pour au moins une place sur le podium. En revanche, les affaires de la JSK ne s'arrangent guère après cette nouvelle déconvenue des partenaires de Rial plus que jamais dans la zone rouge à trois journées de la fin. Le MO Béjaïa

auréolé de sa victoire en finale de la Coupe d'Algérie a été accroché à domicile par le MC Oran (0-0). Un résultat nul qui fait beaucoup plus les affaires des Hamraoua toujours en course pour une place sur le podium. De son côté, l'USM El Harrach a décroché un précieux point dans le derby de la capitale face au MC Alger (1-1). Menés sur un but de Aouedj (58'), les Harrachis de Boualem Charef de retour au stade Bologhine, ont égalisé grâce à Boulakhoua (68'). L'USM Alger et l'ASM Oran, battus respectivement par la JS Saoura (3-2) et le CS Constantine (1-0) sont les grands perdants de la journée. Les Usmistes et Asémistes dégringolent à la 7^e place à sept longueurs du premier mais seulement à trois points du premier reléguable. Dans le bas du classement, pas moins de huit équipes sont sous la menace de la relégation et tout reste possible. La journée a été marquée par la victoire du NA Hussein dey contre l'USM Bel Abbès (1-0). Les Sang et Or cèdent ainsi la dernière place à leur adversaire du jour. L'ASO Chlef a engrangé pour sa part trois précieux points contre le MC El Eulma (2-1) et

remonte à la 14^e place. Le MCA, le RCA et la JSK sont les grands perdants de cette journée et sont condamnés à réagir avant qu'il ne soit trop tard. Les trois dernières journées s'annoncent palpitantes et le suspense est entier.

M. M.

Résultats et classement

MCA- USMH	1-1
ASMO-CSC	0-1
MOB- MCO	0-0
JSS -USMA	3-2
ASO - MCEE	2-1
NAHD- USMBA	1-0
JSK-CRB	0-1
ESS- RCA	2-1

	Pts	J
1. ES Sétif	44	27
2. MO Béjaïa	40	27
— MC Oran	40	27
— CRB	40	27
— USMH	40	27
6. CSC	38	27
7. ASM Oran	37	27
— USM Alger	37	27
9. RC Arbaâ	35	27
— JS Kabylie	35	27
— MC Alger	35	27
— JS Saoura	35	27
13. ASO Chlef	34	27
— MCEE	34	27
15. NAHD	33	27
16. USMBA	32	27

Leicester City

Double de Mahrez contre Southampton

L'international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, auteur d'un doublé contre Southampton (2-0) samedi en match de la 36^e journée du Championnat d'Angleterre de première division de football, a offert trois précieux points à son équipe dans sa lutte pour le maintien en Premier League. Aligné dans le onze de départ, l'attaquant algérien a inscrit ses deux buts lors des vingt premières minutes de la première

période. Le N.26 algérien de Leicester City a ouvert la marque dès la sixième minute de jeu après avoir passé en revue toute la défense adverse et envoyé le ballon au fond des filets. Sur le second but, Mahrez bien placé dans la surface de réparation aggrave la marque à la 19^e minute. Grâce à un cinquième succès en 6 matches, Leicester City se hisse à 15^e place au classement et compte maintenant 3 points d'avance sur la zone rouge.

Pourtant le club était dernier et reléguable il y a à peine quelques semaines. Mahrez figure dans la liste des 24 joueurs convoqués par le sélectionneur, Christian Gourcuff, pour préparer le match contre les Seychelles le 13 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, groupe J.

Coupe d'Algérie féminine de football

Le FCC et l'ASSN animeront la finale

Le FC Constantine et l'AS Sûreté nationale se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie-2015 de football féminin, à l'issue des demi-finales jouées samedi. Les joueuses du FC

Constantine ont battu, en demi-finale, le MZ 2000 de Biskra sur le score de quatre buts à zéro (4/0), tandis que l'AS Sûreté nationale a écarté l'AS Intissar Oran aux tirs au but (5-4) après le score de (1-

1). Les finales séniors et jeunes catégories moins de 20 ans et moins de 17 ans auront lieu les 15 et 16 mai courant à Boumerdès, selon Djamel Kashi, président de la commission de football féminin.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Enlèvement d'une fillette à Oran

Les deux ravisseurs devant la justice

DEUX JEUNES de 19 et 21 ans ont été présentés dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, pour une affaire d'«enlèvement et de séquestration» d'une fillette de 13 ans, selon les services de la Gendarmerie nationale. Un des deux ravisseurs présumés a été placé sous mandat de dépôt, tandis que l'autre a été mis en liberté provisoire, a-t-on indiqué de même source. Un citoyen âgé de 59 ans s'était présenté jeudi dernier

à la brigade de la Gendarmerie nationale pour déclarer l'enlèvement de sa fille, à sa sortie du CEM la cité dite «Coca», par des inconnus. Aussitôt entamées par les gendarmes de la même brigade, les recherches ont abouti à l'arrestation des deux ravisseurs, une heure plus tard, dans une habitation abandonnée à hauteur de la même localité. L'opération s'est soldée par la libération de la victime qui a été confiée à ses parents.

R. R.

Tizi Ouzou

Assassinat d'un jeune, le meurtrier arrêté

LE CORPS sans vie d'un jeune portant des traces de violences a été découvert, dimanche, au village d'Ighil Bouzel dans la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) avons-nous appris de sources sécuritaires. Il était peu avant 1 heure du matin quand les éléments de la protection civile ont été alertés pour secourir le jeune B.Chafik (35 ans) portant

des traces de plusieurs coups d'une arme blanche au visage. L'auteur présumé du meurtre, un jeune originaire de la même localité, a été interpellé par les éléments de la gendarmerie de la brigade de Yakourène et l'enquête suit son cours pour élucider les circonstances exactes de ce meurtre qui plonge encore une fois la région d'Azazga dans l'émoi.

Hamid.M.

Taekwondo/mondiaux-2015

Trois des cinq internationaux algériens pénalisés faute de visa

TROIS DES cinq athlètes algériens qualifiés aux Championnats du monde 2015 de Taekwondo, prévus du 12 au 18 mai à Chelyabinsk (Russie) ont déclaré forfait «faute de visa», a indiqué dimanche la Fédération algérienne. L'Algérie ne sera donc représentée au rendez-vous russe que par Zakaria Chenouou dans la catégorie des -74 kg, chez les messieurs, et Sarah Dab dans la catégorie des -57 kg chez les dames. «Notre objectif sera de récolter un maxi-

mum de points pour assurer la participation aux Jeux africains», prévus du 16 au 19 septembre 2015, au Congo Brazzaville, a indiqué à l'APS le directeur des équipes nationales (DEN) Samir Maiana. Le président de la Fédération algérienne Abdelhak Teyabi effectue lui aussi le déplacement en Russie pour assister aux travaux du comité exécutif de la Fédération internationale de taekwondo qui se tiendra à Chelyabinsk, en marge de ces championnats du monde. R. S.

Semaine de la sécurité routière

La police sensibilise les écoliers sur les accidents de la route

DES PORTES ouvertes sur les activités de la police, notamment celles en rapport à la sûreté publique et la police d'urbanisme et de l'environnement sont organisées depuis hier sur l'esplanade de la Maison de la culture de Béjaïa. Cette activité est lancée à l'occasion de la semaine arabe de la sécurité routière. Une manifestation placée, faut-il le souligner, sous le slogan «Commence par toi-même... Sois Discipliné!». Une manière de dire à tout le monde que la sécurité routière commence par soi-même et par le respect du code de la route par chacun de nous. Les équipes de la police ont exposé du matériel utilisé dans leurs différentes activités, des vidéos pour sensibiliser les usagers et les visiteurs sur les acci-

dents de la route et la bonne conduite à tenir pour les éviter, des affiches et dépliants sur lesquels on retrouve des conseils sur la sécurité routière et les accidents de la route en milieu urbain, sont remis aux visiteurs. Et les animateurs des stands n'hésitent pas à suivre ceux-ci par des conseils oraux. Des statistiques ont été également rendues publiques à l'occasion. Des chiffres qui démontrent l'ampleur du phénomène et la nécessité de juguler ou de travailler de sorte à le réduire et suivre les expériences des pays européens tels que la France qui ont réduit les accidents de la route avec plus de la moitié en dix ans. A noter que cette manifestation est organisée en collaboration avec la Protection civile et l'asso-



Gendarmerie à Béjaïa

Plus de deux cents personnes interpellées durant le premier trimestre

■ Le bilan trimestriel du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa a interpellé, durant le premier semestre de l'année en cours, 229 personnes dont 124 d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt, 5 sous contrôle judiciaire et 100 autres ont été libérées et innocentées.

Par Hocine Cherfa

Aussi, 23 crimes dont 87 affaires liées au vol, 135 affaires relatives aux coups et blessures volontaires, 04 affaires d'atteinte aux mœurs et 04 autres affaires de faux et usage de faux, ont été recensées durant les trois premiers mois de l'année courante. 09 affaires de drogue ont été traitées au

cours desquelles il a été saisi 1 561.12 kilogrammes de kif traité et 29 comprimés de psychotropes. Au total, 13 présumés narcotrafiquants, dont une femme, ont été mis en cause dans ces affaires dont 11 ont été placés sous mandat de dépôt et 02 autres placés sous contrôle judiciaire. Et le mode opératoire des narcotrafiquants a évolué ces derniers temps puisque la drogue est acheminée, parfois, au moyen de petites barques pour déjouer la vigilance des services de sécurité et ils n'hésitent pas à la jeter dans l'eau sachant qu'elle est bien emballée, s'ils sont interceptés par la

marine. Des modes opératoires utilisés jusque-là en Asie et en Amérique du Sud. Les trafiquants de drogue connaissent bien la mer et la direction du vent. Ils reviennent plus tard pour récupérer la marchandise sur le rivage. Il a été élucidé durant les trois premiers mois de l'année en cours plusieurs affaires dont celles liées au meurtre, en dernier d'une jeune femme à Kherrata, une tentative d'assassinat à l'arme à feu à Melbou et d'autres affaires de vols grâce aux enquêtes techniques et scientifiques.

H. C.

4 600 retraits de permis en 2014

LA GENDARMERIE nationale a effectué 4 600 retraits de permis de conduire et 4 353 amendes durant l'année passée selon un bilan du groupement de la Gendarmerie nationale de Béjaïa. Lequel indique également que durant le premier trimestre 2015, il a été enregistré 98 accidents de la circulation contre 107 en 2014. Ces accidents ont fait 12 morts et 150 blessés. Un chiffre en diminution par rapport à la même période de l'année passée. Il a été annoncé aussi l'ouverture qu'une brigade dernièrement à El-Kseur et deux autres seront, incessamment, inaugurées dans les communes de Seddouk et de Bouhamza dans le cadre du redéploiement du corps. En prévision de la prochaine saison estivale, il a été annoncé «des rectificatifs» du Plan Delphine pour répondre au mieux aux attentes des estivants et des usagers de la route. Par ailleurs, durant les premiers trois mois de l'année en cours, la gendarmerie a reçu 5 362 appels sur le numéro vert 10 55, ce qui a permis d'intervenir 345 fois dont 5 ont été concluantes, car «nos éléments ont arrêté plusieurs individus impliqués dans des crimes et autres délits», dira le confèrencier qui a, par ailleurs, indiqué que 11 386 bouteilles d'alcool ont été saisies et du matériel destiné à falsifier des billets de banque de 2 000 DA ont été saisies à Akbou, notamment.

H. C.